

Technicien supérieur en transport logistique, option transport terrestre, option transitaire aérien et maritime

RNCP1902 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Code(s) ROME	N1202, N1201, N4201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre, option transitaire aérien et maritime, conçoit des solutions de transport qui combinent, le cas échéant, plusieurs types de transport et des prestations logistiques.

Cette activité s'effectue à partir d'une demande de transport complexe (international ou multimodal) émanant d'un client, d'un prospect ou de son entreprise. Il (elle) en étudie la faisabilité en fonction des contraintes de réglementation, de délai, de prix, des spécificités des marchandises. Il (elle) négocie les conditions de réalisation du service (nature des prestations, prix et délais) avec les intervenants internes ou externes à son entreprise, bâtit une solution, met en place les opérations de transports combinés, coordonne les différentes interventions et régule les difficultés pouvant apparaître. Il (elle) suit les aspects budgétaires des opérations qu'il (elle) a initiées, depuis la proposition de prix jusqu'à la facturation.

Lorsqu'il (elle) exerce son emploi dans un secteur à dominante de transport terrestre, notamment routier, le (la) technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre, effectue en outre l'organisation et le contrôle de l'ensemble des opérations d'un service d'exploitation des transports en mobilisant les moyens humains (les personnels sédentaires et roulants) et les matériels nécessaires. Il (elle) s'assure de la qualité du service et du respect des engagements pris auprès des clients, dans le cadre des réglementations. Il (elle) assure le suivi du budget et l'analyse des données économiques de l'activité exploitation des transports (dossiers clients, budget du service, frais de personnel...), dans le cadre de responsabilités qui lui sont spécifiquement confiées.

Lorsqu'il (elle) exerce son emploi dans un secteur à dominante de transport aérien et/ou maritime, le (la) technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime, assure également la continuité du fret et de l'information entre tous les acteurs de la chaîne de transport multimodal. Il (elle) établit des cotations tarifaires, gère les documents administratifs liés aux dossiers de transit aérien et maritime des marchandises. Il (elle) assure des relations permanentes avec les clients et les prestataires (transporteurs routiers, aériens et maritimes, assureurs, etc.). Il (elle) peut également prendre en charge des prestations annexes de type administratif et/ou logistique pour le compte des clients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Elaborer et mettre en œuvre une offre globale de service en transport de marchandises
Comptabiliser et contrôler les éléments constitutifs des coûts d'une opération logistique complexe.

Déterminer l'organisation logistique adaptée à chaque commande de transport.

Fixer le prix de la prestation globale en établissant une cotation tarifaire en transport de marchandises par route et en incluant les prestations annexes.

Coordonner et contrôler l'exécution des différentes phases des prestations logistiques en utilisant l'anglais lorsque nécessaire.

2. Cette unité constitutive du titre professionnel est à choisir parmi les deux options suivantes

Option transport terrestre :

Organiser et contrôler l'ensemble des opérations d'un service d'exploitation des transports

Manager les personnels sédentaires et roulants impliqués dans les prestations de service transport, en utilisant l'anglais lorsque nécessaire.

Prévenir les litiges en suivant et contrôlant la qualité du service logistique rendu, en anglais lorsque nécessaire.

Assurer le suivi du budget et analyser les données économiques de l'exploitation des transports.

Concevoir, mettre en place et contrôler l'ensemble des moyens matériels, techniques et organisationnels du service exploitation des transports.

Option transitaire aérien et maritime :

Organiser et contrôler des opérations de transit aérien et maritime, en utilisant l'anglais

Etablir une cotation tarifaire en transport aérien et maritime et contrôler la rentabilité de la prestation logistique.

Constituer et administrer les dossiers import/export.

Mettre en œuvre et contrôler l'exécution des différentes phases du transit international aérien et maritime.

Négocier au niveau opérationnel les modalités contractuelles et assurer le lien entre les clients et les prestataires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transporteurs pour compte d'autrui ; Commissionnaires de transport ; Entreprises industrielles ou commerciales effectuant leurs transports en compte propre ou recourant aux services de transporteurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Transitaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports
J5X40 — Agents d'exploitation du transport
J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par l'UT-DIRECTE. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP23623

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1902/>